

RENCONTRE SGEN-CFDT – CPU LE 8 DÉCEMBRE 2010

CPU : Lionel Collet (président de la CPU), Alain Abécassis (délégué général), Simone Bonnafous (vice-présidente) excusée pour cause d'intempérie.

Sgen-CFDT : Thierry Cadart (secrétaire général), Patrick Fridenson, Gilbert Heitz, Michel Piecuch (secrétaires fédéraux).

Présentation de la réunion par Lionel Collet : volonté de rencontrer toutes les organisations syndicales, dans un moment non dramatique, le bureau de la CPU a souhaité engager le dialogue avec les partenaires sociaux sur la formation des jeunes et la formation tout au long de la vie, il y aura une rencontre avec la CFDT sur ces points.

Plus spécifiquement, avec nous il se dit prêt à échanger sur le grand emprunt, les regroupements, le plan Licence ...

Sur les différents appels d'offres "d'excellence", la CPU constate l'opposition de la majorité des organisations syndicales qu'elle explique essentiellement par la crainte de la mise en place d'un système à deux vitesses. Elle souhaite connaître l'analyse du Sgen-CFDT.

La délégation relève plusieurs difficultés dans la méthode employée, aggravée par les pratiques de la direction de l'ANR et du Cabinet de la ministre. Les délais sont beaucoup trop serrés (pour le programme IDEX nous demandons le report du 4 au 15 janvier). La composition des commissions, et la manière dont elles travailleront ne sont toujours pas connues. Par exemple nous souhaitons qu'il y ait deux types de commissions pour tenir compte de la spécificité des SHS, nous ne souhaitons pas que le commissariat général à l'investissement (CGI) soit représenté dans celles-ci, et personne ne sait de quelle façon les propositions des jurys seront traitées par l'échelon supérieur, censé être présidé par François Fillon.

Sur le fond se pose la question de l'adéquation du résultat qui sera obtenu avec les objectifs affichés. Nous considérons que l'obtention de "l'excellence" passe par une politique active de formation au niveau Licence. Nous savons depuis toujours que toutes les universités ne font pas la même chose et que la compétition internationale existe. Mais nous n'acceptons pas le côté guillotine du processus, nous demandons par exemple que soient connues les dates et les procédures pour la deuxième vague (dont nous avons obtenu le principe). Nous n'acceptons pas non plus, eu égard en particulier aux défauts et aux limites de la procédure dénoncés plus haut, que ce soit par cette seule méthode que se mette en place le paysage universitaire français de demain. Pour éviter de tels inconvénients nous souhaitons un plan complémentaire qui puisse bénéficier aux autres établissements, comme nous l'avions demandé et obtenu pour l'opération Campus. D'autant plus qu'il n'y a aucune garantie que l'ensemble du dispositif n'aboutisse à sélectionner les mêmes universités que celles qui sont éligibles au plan Campus : tant d'énergie pour un tel résultat risque fort d'apparaître aux yeux des

personnels comme une véritable farce. Nous exprimons également à nouveau notre souhait que les régions soient associées au processus de décision final et nous interrogeons sur la place qui sera faite aux organismes de recherche.

En réponse la CPU exprime sa préoccupation devant les relations compliquées entre le CGI et la ministre.

Sur la question des regroupements de structures, la CPU ne souhaite pas qu'un modèle unique s'impose mais reconnaît avec nous la nécessité de faire valoir un certain nombre de principes : pertinence du périmètre, association des personnels aux décisions, fonctionnement démocratique des nouvelles instances.

Sur le plan Licence, nous dénonçons une mise en place insuffisante, la difficulté d'avoir une vision d'ensemble de ce qui relève véritablement de ce plan, et de ce qu'il produit. Au moment où les résultats de l'étude Pisa nous incitent à aller plus loin sur le versant accompagnement, nous demandons la mise en place de véritables équipes pédagogiques. La délégation de la CPU nous indique qu'elle réfléchit à la question de la détermination des bons indicateurs, à la question de la diversification de l'offre, et de sa cohérence globale dans le système IUT, licence générale, licence professionnelle, cette dernière distinction apparaissant comme de plus en plus artificielle.

Sur l'avenir des IUT, en réponse à nos interrogations, il nous est affirmé que les universités ont dépensé en moyenne 5 % de plus pour les universités depuis l'autonomie et que les présidents d'universités sont très attentifs à la place des IUT dans les regroupements en cours, et pourquoi pas sous la forme de collégium des IUT.

Sur la mastérisation, la CPU partage nos inquiétudes sur la réforme en cours, souhaite l'établissement d'un contrat académique pour équilibrer les droits et les devoirs des universités vis-à-vis des IUFM. Au sujet de la formation des maîtres, la CPU rappelle qu'elle a établi un cahier des charges, dont nous regrettons le caractère trop discret, mais qui à notre demande devrait être mis en évidence sur le site de la CPU.

Par ailleurs, interrogée par nos soins sur l'hypothèse d'un mode de formation en alternance, la CPU se dit intéressée par cette réflexion, tout en regardant avec intérêt vers un modèle de formation identique à celui des médecins.

Enfin, alors que nous rappelons notre revendication de voir s'ouvrir enfin les négociations pour l'application aux Prags et PRCE des acquis des négociations de l'hiver 2008-2009, il nous est affirmé que la CPU n'a pas arrêté de positions sur ce sujet.

Thierry Cadart, Patrick Fridenson et Gilbert Heitz